PC ALOSTA - REGLEMENT MESSIEURS-MIXTE 2012 « 11è TROPHEE JEANNOT BACKAERT »

Par éliminatoire 16 (seize) doublettes au maximum sont admises. Seulement 4 (quatre) doublettes du même club seront admises par éliminatoire. Conformement l'article 18 du règlement sur les tournois d'hiver il n'y auraient pas de cordes intermédiares sur les terrains.

Directive obligatoire de la POV : PAS DE LICENCE = PAS DE PARTICIPATION

Le droit d'inscription est fixé à 7 euro par joueur, 14 euro par doublette.

Déroulement des éliminatoires :

Les éliminatoires se jouent en 13 (treize) points et au point de vue de la formule, les point acquits et concédés n'ont pas d'importance.

Le tirage se fait comme suit :

1° tour : tirage au sort intégral.
2° tour : les vainqueurs et les perdants du premier tour se rencontrent.
3° tour : tirage au sort intégral entre les doublettes avec 2 victoires, une victoire et celles sans victoire après 2 tours.
4° tour : les doublettes avec 3 victoires sur 3 sont classées pour la finale. Les doublettes avec une ou sans victoire après 3 tours sont éliminées. Les doublettes avec 2 victoires après 3 tours jouent un 4° tour dont les vainqueurs gagneront 40 euro par doublette.

Présentation schematique du déroulement des éliminatoires :
Les dates : (1) le jeudi 20/12/12 à 19h30 – (2) le vendredi 21/12/12 à 19h30 – (3) le mardi 25/12/12 à 19u30 – (4) le jeudi 27/12/12 à 19h30 - (5) le vendredi 28/12/12 à 19h30 – (6) le samedi 29/12/12 à 13h00 – (7) le samedi 29/12/12 à 19h30

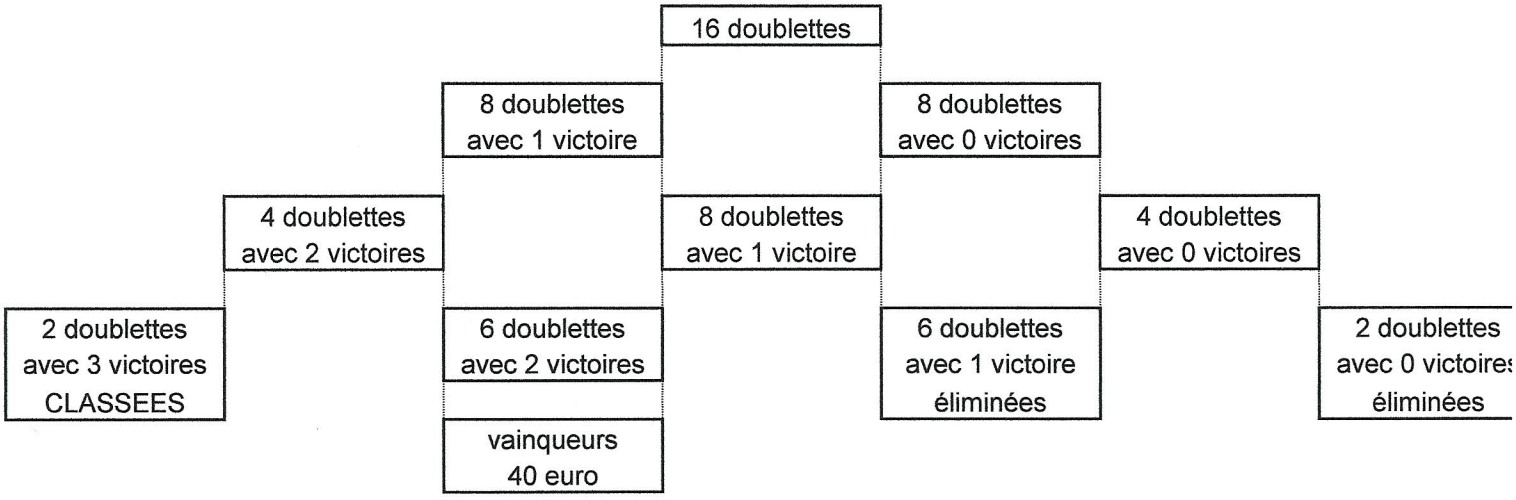

Date de la journée finale : **dimanche le 30 décembre 2012 à 13h00**

Déroulement de la journée finale :

On joue 3 matchs en 13 points. 2 équipes ne peuvent pas se rencontrer 2 fois pendant les éliminatoires.

Le tirage se fait comme suit : 1° tour : tirage au sort intégral.
2° tour : les vainqueurs et les perdants du premier tour se rencontrent.
3° tour : vont se rencontrer : les doublettes avec 2 victoires, 1 victoire et 0 victoire.

Après les éliminatoires les doublettes avec 3 et 2 victoires sont classées pour les ¼ de finale. Tirage au sort avec élimination directe.
On joue toujours en 13 points (même la finale).

Les prix en espèces :

En cas de force majeurs on peut faire appel à une réserve par doublette et seulement pour la journée finale. Cependant, cette réserve ne peut pas avoir participée aux éliminatoires du tournoi.

Les doublettes classées pour la finale sont obligées de se présenter en uniforme de club, soit en tenue identique.

En cas de non-observation de ce règlement, les joueurs concernés seront refusés pour la journée finale.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou autres faits survenus pendant la durée du tournoi.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement du tournoi seront tranchés par le jury du tournoi et seront basés sur les directives du règlement sur les tournois d'hiver POV édition 2011.

L' organisateur,

Jeannot BACKAERT

Pour accord, Le Directeur Sportif du PFV,

. . . . . fait à . . . . . le . . / . . / 2012